

Relativement à l'urticaire due à des affections morales, l'expérience apprend qu'elle survient d'une manière subite après les *coups du sort*; et après une durée plus ou moins longue, souvent plusieurs années, elle perd de son intensité et finit par disparaître, soit que l'état moral ou les conditions extérieures de l'individu s'améliorent. On peut donc utiliser ces circonstances pour le traitement, et chercher à provoquer chez les malades une action morale favorable par de la distraction et par des prescriptions diététiques générales appropriées à chaque cas particulier.

Quelquefois l'urticaire cesse subitement si le malade change de résidence, s'il voyage. Dès qu'il a quitté le lieu primitif de ses souffrances, il peut manger et boire de tout, entrer dans les appartements chauffés, marcher, ne se refuser à aucune émotion, sans voir reparaitre l'urticaire, et revenir chez lui au bout de trois ou quatre mois, guéri de sa maladie.

D'autres fois, l'urticaire reparait au bout de quelques semaines.

Vous voyez combien est précaire notre thérapeutique étiologique contre l'urticaire, puisque ce n'est que dans un très petit nombre de cas, que nous pouvons écartier la cause de la maladie. Nous sommes encore plus mal partagés pour combattre l'éruption ortiée elle-même à l'aide d'un traitement symptomatique.

Notre devoir dans ce cas est d'atténuer autant que possible le prurit occasionné par les plaques ortiées, et de faire disparaître les causes qui peuvent augmenter ou renouveler l'éruption, — le prurit et le grattage sont bien des causes de cette nature.

En général, ce sont les moyens qui enlèvent de la chaleur à la peau qui procurent aux malades quelque soulagement, par exemple des lotions avec de l'eau froide additionnée de substances aromatiques volatiles, vinaigre de vin, vinaigre aromatique, esprit-de-vin, esprit de Mindérerus, éther sulfurique, des frictions avec des tranches de citron, etc..., des enveloppements avec des compresses imbibées d'eau froide, des douches (les bains tièdes sont moins efficaces), des bains de rivière, de mer (1).

(1) Tout ce qui a rapport à l'emploi du *froid* et des *bains* dans le traitement de l'urticaire ne doit être accueilli qu'avec la plus grande réserve; un grand nombre de sujets atteints d'urticaires les plus diverses ne supportent ni les applications froides, ni les lotions, ni les bains; beaucoup voient la maladie naître directement de l'action du froid ou du bain, ou s'exaspérer sous l'action de ces agents. Dans les urticaires palmaires et plantaires, si pénibles par un prurit intolérable, l'eau froide exaspère le prurit, et amène rapidement le gonflement congestif et œdémateux des extrémités.

Assurément les applications chaudes ne conviennent pas à tous, mais

Une recommandation plus essentielle encore, c'est de tenir le plus possible le malade dans un appartement frais, de le faire coucher dans une chambre fraîche et de lui conseiller de se couvrir légèrement. Il faut éviter les lits chauds, le séjour dans les endroits fréquentés, très chauffés, les théâtres, etc. Non seulement la chaleur et la lumière du gaz produisent l'urticaire chez les personnes prédisposées, mais la peur de cette éruption agit comme cause irritante morale, quand les sujets dont il s'agit se trouvent au milieu d'une réunion, par exemple à une place au théâtre où il est impossible de se livrer au grattage et d'où ils ne peuvent pas s'éloigner sans éveiller l'attention.

Puisque les éruptions d'urticaire ne surviennent que deux ou trois fois dans la journée, habituellement quelques heures après le repas, au moment de se mettre au lit ou en se déshabillant, ou bien encore après les premières heures de sommeil, on peut chaque fois, au début de l'éruption, faire une lotion avec un des liquides suivants, par exemple :

Esprit de vin.	200 grammes.
Éther pétroléique.	5 —
Glycérine.	2 —

ou bien avec :

Alcool de lavande.	100 grammes.
Esprit de vin	450 —
Éther sulfurique	2 ^{gr} 5
Aconitine.	1 gramme.

Après chaque lotion, saupoudrer avec la poudre d'amidon.

Si l'on parvient à faire disparaître rapidement les premières plaques d'urticaire, on empêche le grattage et, par suite, une éruption plus généralisée et plus intense (1).

les lotions vinaigrées, phéniquées, salicylées, etc., employées chaudes et même les bains de vapeur tiède soulagent beaucoup de patients; nous avons vu des sujets venant des pays chauds dans une région tempérée ou froide, être atteints d'urticaire sans autre raison que le changement de climat, conserver la maladie jusqu'à leur retour au pays d'origine. En toute circonstance à propos de l'urticaire, il faut se rappeler qu'en rien il n'est possible de généraliser, tant l'affection est, à tous les titres, protéiforme, et tant la prédisposition et l'individualité jouent un rôle considérable.

E. B. — A. D.

(1) Tout le monde sait que l'excitation de la peau produite par le grattage, chez un sujet dont le système névrosculaire est en tension ortiée, suffit à produire l'efflorescence ortiée. On sait également que diverses autres excitations, le froid, la pression et les plis des vêtements, etc., etc.,

Contre les plaques d'urticaire produites par les piqûres d'insectes, piqûres de mouches, d'abeilles, on obtiendra un résultat favorable en touchant avec de l'ammoniaque pure liquide.

Dans les cas rebelles, on peut avoir recours aux bains médicamenteux, soit avec addition de soude (500 gr. à 1 kilogr. bien dissous et versés dans un bain), soit d'alun (500 gr.) ou de sublimé (5 à 10 gr.) pour un bain (1).

On observe parfois une amélioration momentanée et passagère à la suite de l'emploi interne de l'ergotine (2), de l'arsenic (3), de l'atro-

provoquent le même phénomène avec les mille sensations subjectives pénibles qui accompagnent les modifications anatomiques du tégument; mais on n'a pas été jusqu'à dire que, sans excitation directe de la peau, alors même que l'urticaire existerait en puissance, il ne se produirait pas de plaque ortiée ni de prurit. C'est cependant l'idée formulée par un de nos élèves distingués, L. JACQUET, — Note sur le mode de production des élevures de l'urticaire, *Ann. de Dermat. et de Syph.*, 2^e série, t. IX, 1888, — qui pense que tout élément ortié est le résultat immédiat absolu d'une excitation cutanée, et qu'il suffit chez le sujet le plus urticarié d'envelopper et d'oblitérer, avec du coton cardé par exemple, exactement maintenu par une bande, une région quelconque du corps, pour y éteindre complètement, pendant toute la durée de l'application, le prurit, et l'urticaire elle-même. On entrevoit tout l'intérêt qui s'attacherait à la vérification de ces propositions, à la fois au point de vue du mode pathogénique de l'urticaire et de l'intervention thérapeutique.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Dans les cas, vraiment rares, où nous avons vu les bains être utiles aux sujets atteints d'urticaire, nous nous sommes surtout applaudis d'avoir prescrit les bains émollients additionnés de borate de soude, 40 à 60 grammes pour un bain de 200 litres; les bains acidulés, vinaigre commun 1 à 2 litres par bain; acidulés et phéniqués, vinaigre 1 litre, acide phénique 5 à 10 grammes. Les lotions d'eau vinaigrée phéniquée soulagent certainement; nous les faisons habituellement faire avec une éponge moite (étanche) d'eau chaude, contenant par litre 40 grammes de vinaigre aromatique et un demi-gramme à un gramme d'acide phénique. La peau est ensuite poudrée à l'aide d'une poudre anodine, salicylée de 1 à 4 pour 100. Enfin, quelques malades se trouvent bien d'onctionner la peau avec une pâte de zinc et vaseline, parties égales, additionnée d'acide salicylique ou phénique de 1 à 4 pour 100, et de mêmes doses de cocaïne.

E. B. — A. D.

(2) Théoriquement, l'ergotine semblait appelée à un certain succès; nous l'avons employée très souvent sans pouvoir dire encore ce que l'on peut en obtenir bien certainement.

E. B. — A. D.

(3) Sans qu'on puisse véritablement comprendre comment, ou pourquoi, il est incontestable que certaines urticaires chroniques sont améliorées ou suspendues par l'usage de l'arsenic. Chaque année, les eaux

pine (sulfate d'atropine, 0,01, eau distillée, glycérine àà, 2,0, poudre de gomme adragante, q. s. pour faire dix pilules, une pilule deux fois par jour. Schwimmer) (1).

Au reste, dans une affection qui a des causes si diverses, il faut laisser au savoir et à l'expérience de chaque médecin le soin de trouver les remèdes appropriés à chaque cas, aussi bien en ce qui concerne le traitement diététique général que la médication morale et locale (2).

Quant au traitement de l'urticaire coexistant avec les autres maladies de la peau que j'ai citées, comme le pemphigus, le prurigo, la gale, etc., il en sera question à propos de ces diverses affections.

arsenicales de la Bourboule comptent un nombre appréciable de succès, au moins temporaires, dans le traitement de l'urticaire rebelle, et l'on observe encore le même résultat par l'emploi de cette eau transportée, ou des préparations arsenicales ordinaires; toutefois, à la plupart de ces malades, la cure à la source convient infiniment mieux pour toutes les raisons qu'il est inutile de détailler.

E. B. — A. D.

(1) L'atropine, recommandée par le professeur Schwimmer après Frantzel, peut rendre de très grands secours dans toutes les formes d'urticaire, et nous l'avons mise en usage dans plusieurs cas avec un succès évident; toutefois, ce ne peut être une panacée; l'atropine est très inégalement tolérée par les divers sujets: ses inconvénients, chez plusieurs (sécheresse de la gorge, accélération du pouls, dilatation pupillaire), se produisent avec intensité, alors que les phénomènes d'urtication persistent. L'application externe de compresses imbibées de solution de sulfate d'atropine à 0 gr. 40 pour 100 grammes d'eau distillée, apaise le prurit ortié, ainsi que plusieurs autres, mais c'est là un moyen qui ne peut être employé que localement, sur de petites surfaces, et qui, en tous les cas, réclame les précautions et la surveillance dont on ne doit jamais se départir en présence de ce médicament, l'un des plus précieux, mais aussi l'un des plus féconds en dangers pour le malade, et en désagréments pour le médecin.

E. B. — A. D.

(2) Cette remarque devrait être inscrite à la première ligne du chapitre consacré au traitement de l'urticaire. Celui qui réussit le moins imparfaitement dans la curation de cette maladie est, en effet, celui qui, sans oublier qu'il est dermatologiste, se rappelle qu'il est médecin, examine chaque cas en particulier, prend notion complète de l'état pathologique du patient, étudie correctement ses organes et ses fonctions, et emploie toutes les ressources générales de la médecine à rectifier tout ce qui est sorti de l'ordre, en même temps qu'il règle l'hygiène et la diététique. A différents titres, un grand nombre de stations hydro-minérales peuvent être très utilement adaptées au traitement de l'urticaire: Vichy, Pougues, Royat, Saint-Gervais, Évian, la Bourboule, Nérès, Plombières, etc., etc.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.